



FÊTE

NATIONALE

Au vu de la situation toujours compliquée liée aux restrictions sanitaires qui nous sont imposées, la Municipalité a pris la décision de renoncer à organiser la traditionnelle manifestation à l'occasion de notre fête nationale.

Afin toutefois de marquer comme il se doit cette soirée patriotique du 1^{er} août, un feu d'artifice sera tiré aux alentours de 22 h, près de la place de fête du Pontet.

Idéalement situé dans la plaine du Croset, le feu sera visible d'une grande partie de la population d'Ecublens. Celle-ci est d'ailleurs invitée par la Municipalité à profiter du spectacle depuis son jardin, ses fenêtres ou son balcon et à éviter dans tous les cas de se rassembler de manière spontanée et en nombre sur la place de fête du Pontet.

Enfin vous retrouverez, dès le 1^{er} août, les traditionnels discours de la Municipalité, du Président du Conseil communal ainsi que du Pasteur sur le site www.ecublens.ch.

La Municipalité